

commerce. C'est simplement une question de temps de savoir quand ces gens incompetents seront forcés de mettre bas les armes. Apparemment, leur suspension de paiements est due à l'insuffisance de leur capital, mais aucune somme d'argent ne pourrait empêcher ce dernier résultat. Evidemment, il est des faillites causées par ce fait que des commerçants sont inhabiles à payer leurs billets à échéance. Si leur crédit était suffisant pour surmonter une gêne passagère, ils pourraient éviter la faillite. Mais quand le commerçant possède des capacités personnelles, des faillites de cette nature sont comparativement rares, car les détenteurs de leurs billets et leurs créanciers sont généralement prêts à accorder des délais, et en somme, ils préfèrent en agir ainsi quand la valeur personnelle du commerçant est suffisante pour inspirer confiance. Une autre cause personnelle de faillites est le peu de sagesse apportée à l'octroi du crédit. C'est une difficulté commune aux détailliers qui ont un excès de confiance dans la situation personnelle de leurs clients, ou bien qui par sympathie permettent aux malheureux de régler leurs comptes à leur propre convenance, et qui en même temps les laissent augmenter leurs dettes.

A une époque où les prix avancent, il y a toujours tendance à une surproduction et à de forts placements dans des établissements agrandis qui occasionnent des pertes et des faillites quand décroît la prospérité. Sous ce rapport, on peut dire que des changements subits dans la mode ou dans les goûts, rendent parfois sans valeur de grands biens. Deux nouvelles causes de faillites ont fait leur apparition dans les quelques années dernières, elles sont le résultat naturel de la tendance aux consolidations. En réalisant de larges économies, les grosses corporations sont capables de faire les affaires à meilleur marché que leurs rivales plus petites, souvent même causant le désastre financier des dernières. Il en est également de même de la tendance qu'ont les manufacturiers de vendre directement aux consommateurs et qui ont écarté des affaires un grand nombre d'intermédiaires. Dans le même genre, les grands magasins à départements ont mis dehors des commerçants en spécialité qu'ils remplacent en abaissant les prix, par suite de l'énorme volume de leurs ventes ou de l'opportunité qu'ils ont d'annoncer d'autres lignes de marchandises. D'autre part, l'excès de capitalisation de ces grosses combinaisons leur est dommageable quand une mauvaise saison les met dans l'impossibilité de payer l'intérêt sur une dette garantie excessive. De plus, quand elles essaient de maintenir les prix à un taux déraisonnable, il s'en suit une diminution de la consommation

qui leur vaut de fortes pertes. Ces éléments sont presque trop nouveaux pour être discutés à la lumière de l'expérience, mais ils sont devenus un facteur d'importance économique et attireront l'attention à l'avenir dans l'étude des faillites.

(International Edition of Dun's Review)

### LES ENTREPOTS DE DOUANE

La Chambre de Commerce de Montréal s'est ouvertement et fortement prononcée contre le projet du ministre des Douanes, M. Paterson, de surélever la taxe imposée sur les entrepôts privés et publics.

Le gouvernement tiendra-t-il compte de la résolution passée par la Chambre de Commerce?

Nous ne voudrions pas l'affirmer, car l'accueil fait à la délégation qui s'est rendue à Ottawa pour protester contre le même projet nous laisse sous l'impression que le gouvernement veut battre monnaie sur le dos du gros commerce.

Nous voudrions nous tromper, nous espérons même que nous nous trompons et nous serions très heureux d'avoir à annoncer que grâce à la Chambre de Commerce de Montréal et autres corps commerciaux le gouvernement est revenu à de meilleurs sentiments.

### UNE COMPAGNIE DE PAQUETAGE DANS L'EMBARRAS.

La compagnie Campbell-Shearer, de Londres, Angleterre, a demandé la liquidation de la Palmerston Pork-packing Co., dit le "Globe" de Toronto. Les demandeurs sont créanciers pour \$20,000 et le seul fort créancier ensuite est la Banque d'Hamilton à qui il serait dû \$33,000. Dans leur demande les pétitionnaires allèguent qu'ils ignorent les faits relatifs à la souscription et au paiement du capital et demandent qu'ils soient soumis à l'enquête. Ils allèguent en outre que depuis un mois la compagnie se borne à disposer des marchandises qu'elle a en mains; qu'au 30 janvier son bilan indiquait de lourdes pertes encourues dans les 19 mois précédents et qu'il avait été décidé de liquider la compagnie qui a donné une hypothèque de \$10,000 sur ses biens-meubles à la Banque de Hamilton.

On déclare que les directeurs ont pris des arrangements pour disposer des immeubles de la compagnie dont on espère tirer \$27,500 au comptant et les pétitionnaires prétendent que les directeurs se proposent de verser ce montant à la Banque de Hamilton. En conséquence, la Campbell-Shearer Co. demande la liquidation judiciaire de la compagnie et la répartition de l'actif entre les divers créanciers et proposent M. E. R. C. Clarkson comme liquidateur.

La compagnie a été incorporée en 1898

avec un capital autorisé de \$99,990; sur ce montant, \$75,000 auraient été souscrits, \$57,000 payés en espèces et \$18,000 réglés par billets.

### DUN'S REVIEW

Nous venons de recevoir le premier numéro de l'Edition Internationale de la "Dun's Review" publiée par l'agence mercantile bien connue R. G. Dun & Co. Ce numéro magnifiquement imprimé, sur un beau et fort papier est abondamment illustré. La matière à lire, publiée en trois langues: Anglais, Espagnol et Allemand, commande l'intérêt du lecteur.

Usant de l'autorisation que nous en donnent les éditeurs nous nous proposons de traduire de temps à autre pour l'usage de nos lecteurs, les articles qui pourront les intéresser d'une façon plus spéciale. Nous commençons dès aujourd'hui par l'article "Les Causes des faillites Commerciales".

En adressant aux éditeurs nos remerciements, nous les prions d'agréer en même temps nos vœux pour le succès de leur publication.

### LA PECHE DU SAUMON AU CANADA

Suite et fin.

C'était une marée montante d'énormes saumons se précipitant avec la force aveugle de l'instinct vers l'eau douce qui, là-bas, au fond du fiord, coulait des montagnes en multiples ruisseaux. Le détroit semblait argenté par l'éclat des cuirasses d'écaillés à fleur d'eau ou soulevées en l'air par les gigantesques poussées de ce banc de saumons débordant hors de l'étroit espace.

Notre train dévorait les kilomètres. Au-dessous de nous et aussi loin que la vue s'étendait, c'était toujours le même spectacle.

— Il meurt chaque année des millions de saumons sur les côtes, me dit Mareuil; tant que dure le frai, c'est-à-dire une partie de l'hiver ils s'engagent ainsi en colonies innombrables dans des cours d'eau dont le lit ne peut les contenir. Quelquefois l'air des rives est empesté par l'odeur de toute cette chair corrompue.

Il existe une espèce, la plus commune le colochan ou poisson-bougie, que les Indiens ramassent avec un râteau. C'est un poisson de la grandeur et de la forme d'un hareng. Séché, il est encore tellement huileux que les Indiens s'en servent pour s'éclairer. Ils enfoncent la tête dans une motte de terre glaise et allument la queue. Cette pittoresque chandelle est la seule lumière artificielle qu'ils connaissent.

Une demi-heure plus tard, après avoir longé le profond pertuis de Burrard, nous arrivions à Vancouver, le point terminus du "Canadian Pacific. Dès le lendemain nous partions en voiture en suivant la cô-